



Une première en France !

Formation DESJEPS

“Éducation à l’environnement”

- ▶ Spécialité “Animation socio-éducative ou culturelle”
- ▶ Mention “Direction de structure et de projet”



Former des cadres associatifs à la hauteur des enjeux de l'EEDD !

Former les cadres de l'éducation à l'environnement

Ce diplôme DESJEPS (*niveau 6*) vient compléter et prolonger la filière de formation professionnelle EEDD.

Les réseaux territoriaux et les associations œuvrant dans le champ de l'EEDD se professionnalisent et leurs programmes évoluent avec la mise en place de postes à responsabilité. Ces cadres associatifs doivent développer des compétences dans l'ingénierie financière, les stratégies de développement et de partenariat, la gestion d'équipe, le traitement des situations de crises, etc. La montée en compétences de ces personnels est un enjeu majeur pour la pérennité des associations et le développement de notre secteur. Ce constat est étayé par une enquête nationale réalisée auprès de 111 associations d'EEDD en 2022.

Une formation en réseaux

Cette formation est proposée de façon coopérative par 3 réseaux régionaux d'EEDD, déjà porteurs de formations professionnelles diplômantes et certifiés Qualiopi :

- Le GRAINE Occitanie
- Le GRAINE Nouvelle Aquitaine
- L'Ariena (*Alsace*)

L'équipe de formation est constituée de professionnel-le-s réparti-e-s sur l'ensemble du territoire national pour profiter de la diversité de contextes, d'approches et d'expertises d'une formation construite en réseau.

La formation sera coordonnée par le GRAINE Occitanie, assisté par 2 organismes de formation locaux :

- L'association ARDAM
- L'association Le Merlet

Les principes

Alternance et tutorat sont au cœur du dispositif : les apprenant-e-s sont en poste ou ont un terrain d'alternance. La formation est en lien direct avec les préoccupations des cadres associatifs : analyser et améliorer le fonctionnement de la structure, coordonner son projet en lien avec les instances décisionnelles, s'outiller pour le développement stratégique.

Méthodes actives et participatives : combiner les apports théoriques avec leurs applications pratiques.

Dynamiques des groupes : profiter du collectif en formation pour expérimenter dans un cadre formateur et sécurisant.

Échange et analyse de pratiques : animé par l'équipe, pour partager et enrichir les réalités de chaque apprenant-e et structure.

Approches partenariales et coopératives : expérimentées dans les réseaux d'EEDD.

Accompagnement individualisé particulièrement régulier et développé : au plus près des problématiques à anticiper ou à résoudre.

Pour quels métiers ?

- Directeur-trice d'association
- Adjoint-e de direction
- Responsable de secteur, de pôle
- Chef-fe de projet

Une formation itinérante

Les lieux seront variés pour profiter des compétences des réseaux et des intervenants. Ils pourront également être choisis en fonction de l'origine géographique des stagiaires. Un quart de la formation sera proposée en distanciel.



Exigences préalables

- Soit être titulaire d'un diplôme enregistré au RNCP : DEFA, DEJEPS DPTR, DEJEPS AS ou autre diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation, ou diplôme de niveau 6.
- Soit justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 2400 heures.

Épreuves de sélection

- Entretien sur le parcours et la motivation (*à partir d'un support de présentation*).
- Épreuve écrite de trois heures (*rédaction d'une note d'intention pour développer un projet fictif*).
- Épreuve collective pour repérer des compétences transversales : faire équipe, être à l'écoute, coopérer.

Positionnement

Un positionnement sera réalisé pour évaluer si des modules de la formation pourront être allégés.

Neuf modules de formation



Module 1. Environnement socio-professionnel

► Objectif de formation : « Positionner l'association dans son environnement socio-professionnel, au regard de son champ d'activité et de son écosystème territorial »

La direction d'une association œuvrant en EEDD s'appuie sur une connaissance et une maîtrise de son environnement socio-professionnel (*organismes publics, collectivités territoriales, associations, entreprises, etc.*).

Il s'agit de comprendre l'entrelacs des organismes publics et des collectivités territoriales, de leurs compétences et de leurs politiques publiques, pour les mettre en lien avec le projet de l'association et ses déclinaisons opérationnelles. L'objectif est de pouvoir identifier, développer et sécuriser des partenariats pérennes au service de l'intérêt général. Il s'agit également d'inscrire son action dans le cadre d'un fonctionnement en réseau, au croisement des échelles territoriales et des différents mouvements associatifs organisés.

Relecture des fondamentaux associatifs et de l'éducation populaire, analyse de l'écosystème partenarial et capacité de projection en réseau... Ce module pose ainsi les bases nécessaires au développement du projet stratégique de l'association.

Module 2. Projet de développement

► Objectif de formation : « Animer la construction collective d'une stratégie de développement, en cohérence avec le projet associatif et les évolutions du champ d'activité »

La direction d'une association œuvrant en EEDD propose, anime et développe des stratégies permettant la mise en œuvre du projet associatif de la structure. Elle identifie les enjeux et les moyens nécessaires - disponibles ou à mobiliser. Elle maîtrise les méthodes de concertation et l'animation des processus décisionnels, appliqués à la conception collective d'une stratégie de développement.

Il s'agit de coordonner la réalisation de diagnostics pouvant impliquer bénévoles, élus, salariés, publics et partenaires territoriaux ; d'en partager les enseignements de manière intelligible et de les mettre en lien avec l'évolution de l'association, des enjeux territoriaux et des pratiques pédagogiques.

Les pédagogies actives alliées à des supports clairs et synthétiques permettent de cibler les enjeux vis-à-vis de chacun des cercles décisionnels. La direction croise les enjeux avec les moyens de l'association. Elle peut proposer des accompagnements et interventions extérieures. Elle assume ainsi un rôle charnière de facilitation, garantissant les process et anticipant l'évaluation du projet stratégique, dès sa conception.

Module 3. Ressources humaines

► Objectif de formation : « Animer son équipe en cohérence avec les valeurs de l'association, en respect de la réglementation du travail et en engageant ses responsables bénévoles »

La direction d'une association œuvrant en EEDD permet à chaque coéquipier de construire un sens personnel, collectif et politique à son travail, en lien avec le projet associatif et les responsables bénévoles qui le portent. Les ressources humaines sont ainsi au cœur de l'association et au service de ses valeurs.

Le cadre des ressources humaines est clair, partagé, équitable et transparent. La direction organise le dialogue social avec l'équipe et les représentants de l'employeur, pour que ces derniers partagent et s'approprient les enjeux et les solutions adaptées. Elle encourage la formation de l'ensemble des parties, favorise la mixité et lutte contre les inégalités économiques, culturelles et sociales.

Elle écoute avec empathie les situations personnelles et sait les prendre en compte tout en se portant garante des intérêts de la structure. Elle maîtrise le droit du travail et sait appliquer la Convention collective de manière opérationnelle.

Les choix stratégiques en matière de ressources humaines sont ainsi corrélés au projet de développement, dans le cadre d'une attention permanente aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance.

Module 4. Gestion financière

► Objectif de formation : « Maîtriser la gestion financière d'une association en lui donnant du sens, au service de ses valeurs et de son développement »

La direction d'une association œuvrant en EEDD organise la gestion financière pour qu'elle soit un levier partagé au service d'un projet à but non lucratif et d'intérêt général.

Elle construit des outils fonctionnels et analytiques permettant aux coéquipiers de s'approprier les enjeux économiques de leurs secteurs et d'intégrer ces éléments au développement de leurs actions. Elle supervise les demandes de subvention et les rendus financiers. Elle veille à une bonne gestion des flux de trésorerie et sait mobiliser les dispositifs extérieurs adéquats.

Elle maîtrise la construction collective des budgets prévisionnels, la lecture du compte de résultat et du bilan. Elle met en place les mécanismes de calcul de coût journée et de seuils d'équilibre. Ce qui lui permet d'animer les décisions stratégiques de façon pédagogique.

Les partenariats, les banques, les achats ... peuvent être interrogés au regard de l'éthique de la structure. L'équipe et les responsables bénévoles peuvent ainsi s'approprier les enjeux financiers et les replacer dans le contexte du projet de développement de l'association et de ses valeurs.

Module 5. Stratégie de communication

► Objectif de formation : « Mettre en place une stratégie de communication au service du projet de développement »

La direction d'une association œuvrant en EEDD maîtrise les enjeux liés à la communication et est capable de produire une stratégie reliant cibles, objectifs et outils de communication, au service de la structure et de son projet.

Il s'agit d'élaborer une stratégie de communication dont les objectifs résonnent avec le projet de développement de l'association. Cette stratégie définit les cibles, le plan de communication, ses outils, ses médias et leur ligne éditoriale. Elle se déploie dans le temps selon les moyens disponibles, dans le cadre d'une évaluation régulière de ses résultats. La direction partage et réinterroge cette stratégie avec l'ensemble des parties prenantes et s'assure qu'elle est portée collectivement.

Elle mesure l'équilibre entre la valorisation des spécificités de l'association, l'inscription dans les stratégies de communication de sa filière professionnelle et la complémentarité nécessaire avec les autres acteurs éducatifs, en vue de mieux répondre aux besoins des publics. La stratégie de communication vient ainsi appuyer le projet de développement de l'association, dans le cadre de son écosystème territorial.

Module 6. Ingénierie et actions de formation

► Objectif de formation : « Concevoir et piloter des actions de formation au service du projet de développement »

La direction d'une association œuvrant en EEDD organise l'ingénierie de formation au service de son équipe, de ses adhérents, de ses publics et plus globalement, au service de son projet de développement. Le développement des compétences, sous un prisme de mutualisation, est stratégique pour la professionnalisation de l'association.

Il s'agit d'accompagner l'ingénierie des actions de formations au regard des besoins, dans le respect d'une démarche qualité transversale, ce qui nécessite de bien comprendre le contexte administratif et réglementaire de la formation professionnelle. La direction porte une attention particulière à la montée en compétences des formateurs. Mais elle coordonne également la mise en œuvre des actions de formation, et peut intervenir en direct pour animer des formations.

Ce module cible principalement la formation professionnelle, mais il aborde également l'ensemble des dispositifs complémentaires, permettant entre autres la formation en faveur des bénévoles.

Module 7. Réglementation spécifique

► Objectif de formation : « Garantir le respect des normes réglementaires liées au champ d'activité de la structure »

La direction d'une association œuvrant en EEDD garantit le respect des normes réglementaires régissant l'activité de la structure, en lien avec les responsables bénévoles dont elle éclaire la prise de décision.

Il s'agit tout d'abord d'assurer une veille réglementaire permettant d'identifier les évolutions dont il est nécessaire de s'emparer, dans un objectif de professionnalisation des salariés et bénévoles, pour la mise en sécurité des actions menées par l'association.

La direction produit ainsi une expertise réglementaire sur les domaines liés à l'activité de l'association, informe l'ensemble des acteurs concernés et les accompagne à l'identification des procédures adéquates.

Le cas échéant, la direction rédige des notes de synthèse à l'attention des responsables bénévoles pour nourrir le processus décisionnel menant à des décisions éclairées.



Module 8. Outils numériques

► Objectif de formation : « Maitriser les outils numériques pour optimiser l'organisation de l'association et l'efficacité de ses projets »

La direction d'une association œuvrant en EEDD maîtrise l'ensemble des outils informatiques de bureautique, permettant globalement le traitement et la communication de la parole, de l'écrit et de l'image. Cette aisance minimum s'applique dans un cadre collectif, dans un souci d'efficacité et d'efficience partagées. Elle s'étend notamment aux outils numériques collaboratifs, support aujourd'hui essentiel pour piloter le travail d'une équipe et la coordination de projets en lien avec les partenaires de l'association.

La direction peut ainsi garantir la transparence et la traçabilité des procédures de travail. Elle permet d'optimiser la qualité et la crédibilité, en interne comme en externe.

Module 9. Dynamique de groupe

► Objectif de formation : « Organiser et réguler des groupes en milieu professionnel »

La direction d'une association œuvrant en EEDD est régulièrement amenée à animer et à réguler des groupes, que ce soit en interne ou en externe de la structure.

Les apprenants DESJEPS partagent deux années de formation, dans le cadre d'une dynamique de groupe intense et régulière. Le module "Dynamique de groupe" constitue un espace formatif et expérimental pour vivre la régulation de groupe.

Il s'agit d'apprendre à se positionner dans un groupe et d'évoluer au sein de celui-ci, d'animer des régulations, de tester différents modes d'organisation, de passer du formel à l'informel de façon consciente, d'apprendre à poser clairement une situation à ses collègues, auprès de l'organisme de formation ou de son association. Ceci dans une démarche toujours constructive et de respect mutuel.

Référentiel de certification

- ▶ **UC 1**
Construire la stratégie d'une organisation du secteur.
- ▶ **UC 2**
Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur.
- ▶ **UC 3**
Diriger un projet de développement.
- ▶ **UC 4**
Organiser la sécurité du champ d'activité.

Epreuves certificatives

- ▶ **UC 1 et 2**
 - Rédaction d'un dossier sur un projet stratégique.
 - Présentation orale suivie d'un entretien pour un total d'1 heure.
- ▶ **UC 3**
 - Rédaction d'un mémoire concernant le pilotage d'un projet de développement, comprenant le bilan d'une ingénierie de formation.
 - Situation professionnelle d'encadrement de 2 heures (*réunion ou formation*).
 - Entretien d'1 heure sur la séance et le mémoire de pilotage d'un projet de développement (*intégrant un projet de formation*).
- ▶ **UC 4**
 - Rédaction d'une note d'aide à la décision sur un sujet réglementaire à l'attention de sa hiérarchie.
 - Présentation orale suivie d'un entretien pour un total d'1 heure.



Combien de temps ?

Parcours complet : 3 à 5 jours par mois, sur 21 mois, pour un total de 700h.

Individualisation possible

Quelles dates ?

Inscriptions avant le 1^{er} mars 2024 sur [ce lien](#).

Sélections : 25 et 26 mars 2024 en visioconférence.

Formation : Septembre 2024 - Juin 2026 (épreuve de rattrapage incluse).

Coût de la formation

9450 € pour un parcours complet, hors frais annexes (restauration, hébergement et déplacements).

Financements

Cette formation s'adresse à des personnes salariées en poste d'encadrement.

Le GRAINE Occitanie étant certifié Qualiopi pour ses actions de formation, la formation est ouverte aux financements de la formation professionnelle :

- OPCO : plan de formation, Pro-A, Contrat de professionnalisation...
- CPF (Compte Personnel de Formation).
- CPF de transition.
- Formation accessible par voie d'apprentissage selon les critères d'éligibilité.

Contact et inscription

GRAINE Occitanie

Jody Winterhalter

Courriel : formation@graine-occitanie.org

Tél. : 04 67 06 01 14

Ces organismes de formation ont obtenu leur certification Qualiopi pour leurs actions de formation.



GRAINE Occitanie

26 allée de Mycènes - 34000 Montpellier

Courriel : formation@graine-occitanie.org

Site : www.graine-occitanie.org/emploi.graine-occitanie.org/



GRAINE Nouvelle-Aquitaine

8 rue de l'abbé Gaillard - 33830 Belin Béliet

Courriel : infos@graine-nouvelle-aquitaine.fr

Site : www.graine-nouvelle-aquitaine.fr



Ariena

Réseau d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace

Mission reconnue d'utilité publique

6 route de Bergheim - 67600 Sélestat

Courriel : info@ariena.org

Site : www.ariena.org



La région Occitanie a participé au financement de l'ingénierie pédagogique.



Formation conventionnée avec le CFA Sport Animation Occitanie pour les contrats d'apprentissage.

www.cfa-sport.com

Formation DESJEPS ASEC / Date enregistrement 01.01.2025 / RNCP 4910